



IDÉE Stratégie "Territoires 100% énergies renouvelables"

Considérant les enjeux nationaux et normands liés à la transition énergétique, la Région agit sur son territoire en déclinaison des objectifs des schémas régionaux actuels et à venir : SRCAE (Schéma Régional Climat Air Energie), SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires), le plan Normandie Bâtiments Durables et l'Agenda 21 régional.

La Région Normandie propose un dispositif unique IDÉE (Initiative Développement durable Energie Environnement) pour soutenir les projets dans le domaine de l'énergie, de l'environnement et du développement durable. L'IDÉE Stratégie est un des quatre volets du dispositif unique IDÉE, visant à soutenir l'élaboration d'une stratégie locale préalable au lancement des projets.

L'IDÉE Stratégie « Territoire 100% Energies renouvelables » est un dispositif partenarial Région-ADEME. Elle fait l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt dont la date limite de dépôt des candidatures est le 16 décembre. Il est destiné à tous les EPCI normands souhaitant s'engager dans la transition énergétique et bénéficier de l'accompagnement de la Région et de l'Ademe.

Objectifs

L'objectif principal du dispositif « Territoire 100% énergies renouvelables » est d'accompagner financièrement et techniquement 10 territoires dans la mise en œuvre opérationnelle d'une stratégie globale et ambitieuse de transition énergétique, pour réduire leur consommations d'énergie et couvrir les consommations résiduelles par des énergies renouvelables à l'horizon 2040.

Bénéficiaires

Ce dispositif s'adresse aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la région Normandie et à leurs groupements. Pour les EPCI de plus de 200 000 habitants, la Région n'apportera pas d'aide financière à l'élaboration de la stratégie. Ces territoires pourront toutefois être reconnus « Territoire 100% Energies renouvelables » par la Région. Ils pourront bénéficier des bonifications des aides IDÉE Conseil, IDÉE Action, et IDÉE Innovation et ils seront associés au réseau des territoires durables de Normandie.

Caractéristiques de l'aide

L'aide portera sur la mission d'étude et d'animation pour l'élaboration de la stratégie et du plan d'actions, réalisée en interne (de préférence) ou par prestation externe, à hauteur de 70% du coût HT de la mission (dans le cas où le porteur n'est pas soumis à la TVA, le taux d'aide régionale s'applique au montant TTC de l'opération).

L'aide régionale est plafonnée à 20 000 €/EPCI.

Contacts

Contacts

Pierre-Edouard BAILLET

Direction Energies, Environnement et Développement Durable

ENR

Chargé de projets

0214476291

PierreEdouard.BAILLET@normandie.fr